

SMICTOM

RHÔNE - GARRIGUES



INFORMATION

Suppression second jour de collecte bac vert



En ce contexte de crise sanitaire, le SMICTOM Rhône-Garrigues a su mobiliser au quotidien ses équipes pour assurer au mieux son service essentiel de collecte des déchets en porte à porte.



Depuis lundi 4 mai 2020, nous avons, de plus, réouvert les 4 déchèteries de notre territoire.



La disponibilité du personnel très fortement sollicité dans cette période (mises aux repos obligatoires, salariés en charge d'enfants, salariés fragiles ou malades), ne nous permettra pas d'assurer la collecte hebdomadaire supplémentaire du bac vert (initialement en place du 1^{er} lundi de juin au dernier samedi de septembre).



Nous avons donc décidé de la
**Suppression du second jour
de collecte du bac vert**
pour la campagne d'été 2020.



Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pourquoi trier les déchets biodégradables ?

Les déchets biodégradables sont particulièrement intéressants, car ils peuvent être valorisés de façon complètement naturelle par simple décomposition. Une seule condition : les trier dans le bac vert !

- Pour les transformer en compost en quelques mois (compost dont la composition répond à la norme de commercialisation 44051). Ce compost est utilisé par les agriculteurs et les maraîchers de la région, pour enrichir leurs sols, remplaçant avantageusement les engrais chimiques.
- Pour réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération et éviter de brûler des déchets composés à 80 % d'eau.



COMMENT UTILISER LE BAC VERT ?



Je dépose dans mon bac vert :

- **Tous les restes de repas**, épluchures de fruits et de légumes, coquilles (d'oeufs et de crustacés), sachets de thé et marc de café, pain, tous les autres restes de repas
- **Les déchets de jardin** : petites tontes de pelouse et tailles de haies, fleurs fanées, feuilles mortes...



ATTENTION
AUX ERREURS DE TRI !

Je n'utilise pas de sac en plastique pour déposer mes déchets dans mon bac. Je ne présente pas de sacs remplis de déchets verts à côté de mon bac vert (sacs à déposer en déchèterie).